



HAL
open science

Evolution des stratégies du système bancaire en Franche-Comté

Edwige Dubos-Paillard, Alexandre Moine

► **To cite this version:**

Edwige Dubos-Paillard, Alexandre Moine. Evolution des stratégies du système bancaire en Franche-Comté. Images de Franche-Comté, 2006, 33, pp.18-21. hal-00756162

HAL Id: hal-00756162

<https://hal.science/hal-00756162>

Submitted on 29 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SERVICES À LA POPULATION

Évolution des stratégies du système bancaire en Franche-Comté

Edwige DUBOS-PAILLARD, Alexandre MOINE, ThéMA, CNRS-UMR 6049, Université de Franche-Comté

Les banques figurent aujourd'hui parmi les services les plus concurrentiels et les implantations font plus que jamais l'objet d'enjeux importants. Il est à ce titre intéressant de comprendre comment s'organise l'offre en Franche-Comté.

Figure 1 : le réseau bancaire franc-comtois en 2001

Une distribution calquée sur le réseau urbain

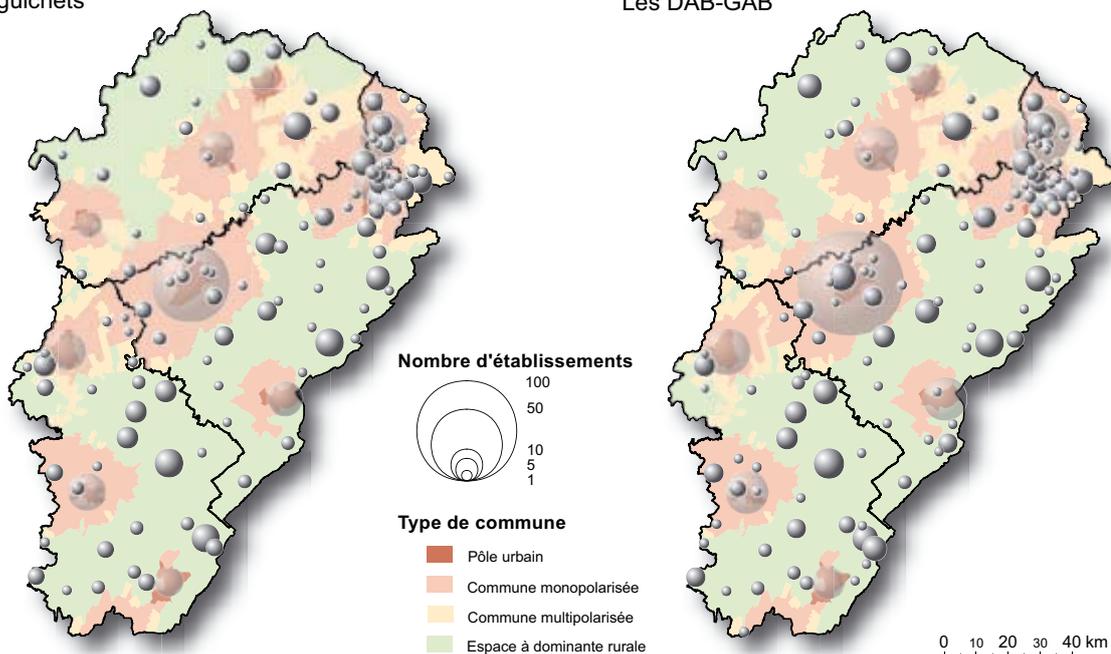
La Franche-Comté, en 2001, compte 447 agences bancaires ou guichets et 594 distributeurs automatiques de

billets ou guichets automatiques de banque (DAB-GAB) (figure 1). En dépit de sa proximité avec la Suisse et l'Allemagne, on ne recense aucun établissement appartenant à une banque étrangère, ces derniers étant surtout concentrés en Île-de-France et dans la région lyonnaise. Avec 2 499 habitants par agence et 1 881 habitants par DAB-GAB,

la région dispose de ratios légèrement moins favorables que la moyenne nationale (respectivement 2 341 habitants par agence et 1 852 habitants par DAB-GAB). Cependant, ces chiffres masquent des situations très différentes selon les départements. La Haute-Saône se singularise par un nombre moyen d'habitants élevé par agence ou par DAB-GAB tandis que le Jura apparaît bien doté en services bancaires au regard de sa population. Le

Les guichets

Les DAB-GAB



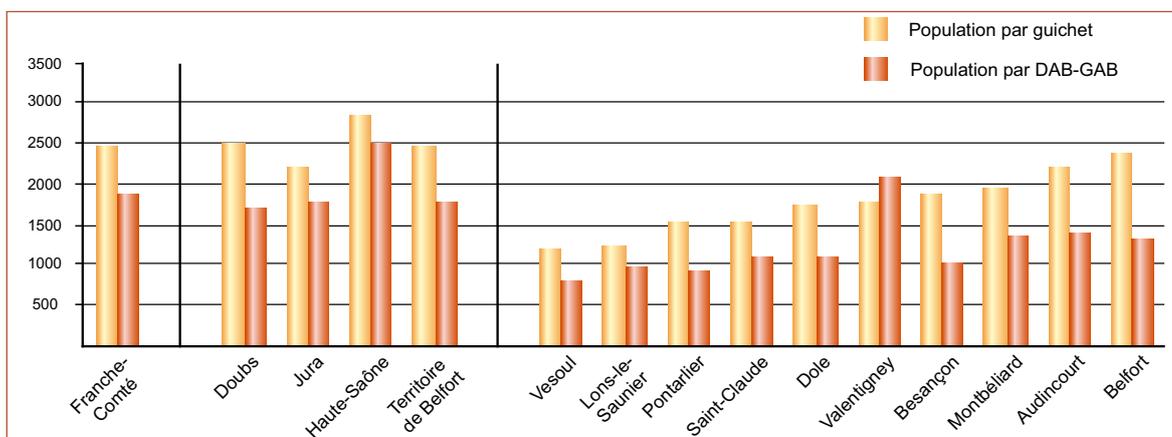


Figure 2 : nombre moyen d'habitants par agence et par DAB-GAB en Franche-Comté en 2001

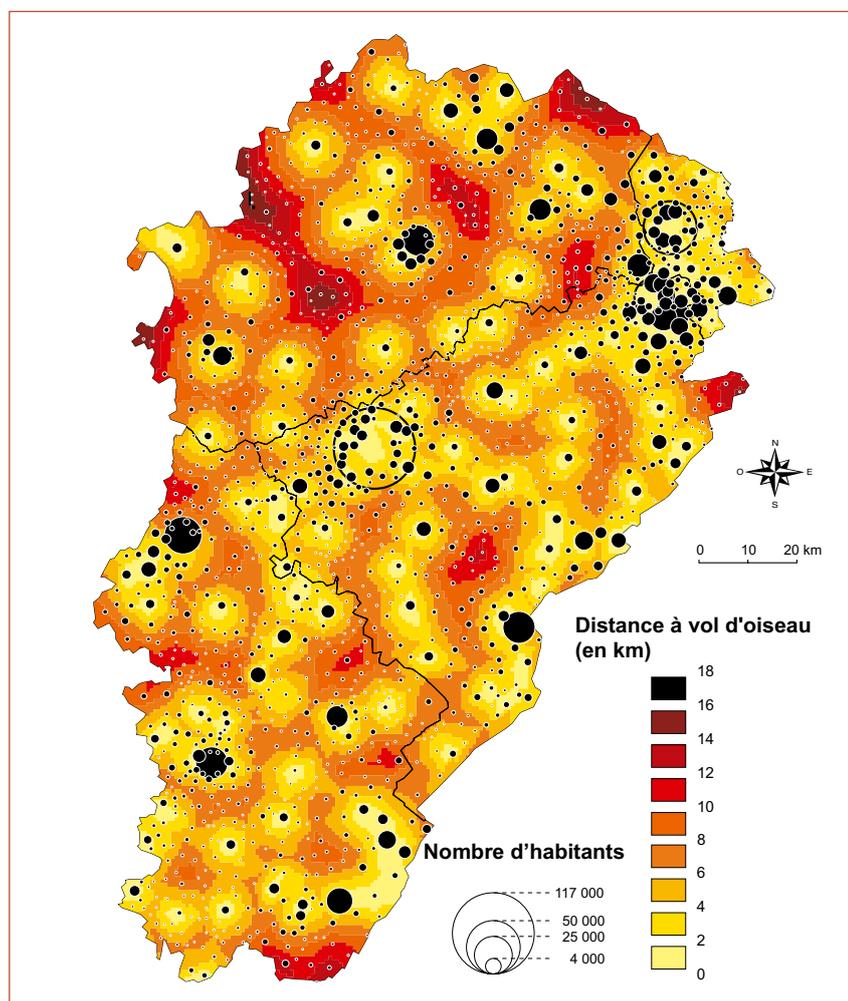
Doubs et le Territoire-de-Belfort affichent des valeurs proches de la moyenne pour les agences, ils apparaissent en revanche bien équipés en DAB-GAB (figure 2). Néanmoins, le nombre d'habitants par équipement bancaire, au sein des départements, n'est pas représentatif de l'accessibilité à ceux-ci. Globalement, 57 % de la population dispose d'une agence ou d'un DAB-GAB dans sa commune de résidence et la distance moyenne à parcourir pour trouver un équipement est de 2,250 km à vol d'oiseau.

à peu près la moitié de la population. Le deuxième facteur tient à l'originalité du secteur frontalier, bien doté en services bancaires y compris dans les communes de moins de 1 000 habitants. Le reste du territoire apparaît moins bien équipé. À titre d'exemple, les habitants du secteur de Mouthier-Hautepierre, en amont de la vallée de la Loue, doivent parcourir plus de 10 km pour trouver un équipement.

Figure 3 : distance à vol d'oiseau aux services bancaires* en Franche-Comté en 2001
*guichets ou DAB-GAB

En Haute-Saône, seulement 36,5 % de la population trouve un équipement bancaire dans sa commune de résidence et la distance moyenne à parcourir est supérieure à 4 km. Ceci tient principalement à la distribution de la population et au grand nombre de petites communes qui ne disposent pas de banque. Plusieurs secteurs relativement étendus où la taille des communes ne dépasse que rarement 500 habitants, sont ainsi marqués par un éloignement supérieur à 10 km (figure 3). Le Jura affiche une situation plus favorable puisqu'un peu plus d'un habitant sur deux trouve dans sa commune un service bancaire. Le département se distingue de la Haute-Saône dans la mesure où il y a plus fréquemment un service bancaire, notamment un DAB-GAB, dans les communes de moins de 1 000 habitants (11 communes dotées, contre 2 en Haute-Saône). Ceci a pour effet de réduire notablement la distance moyenne à parcourir pour la population de ce département (2,6 km), même si elle reste élevée par rapport à la moyenne régionale.

À l'opposé, les habitants du Territoire-de-Belfort, département essentiellement urbain, et du Doubs, bénéficient d'une assez bonne accessibilité aux services bancaires puisque respectivement 74 % et 65 % des habitants trouvent un équipement au sein de leur commune et la distance moyenne à parcourir est de 800 m au sein du Territoire-de-Belfort. La bonne accessibilité observée dans le Doubs provient principalement de deux facteurs. Le premier tient à la trame urbaine du département marquée par le poids important des unités urbaines de Besançon et de Montbéliard qui réunissent



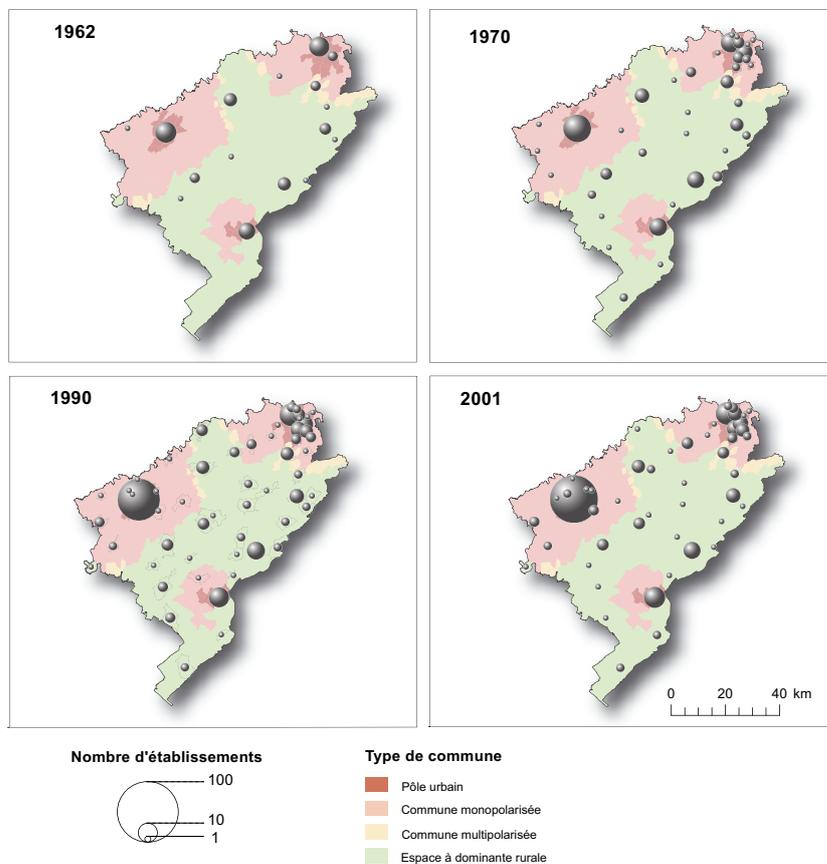


Figure 4 : évolution du réseau bancaire dans le Doubs entre 1962 et 2001

Une présence inégale selon le profil des communes

Selon toute attente, l'accessibilité au réseau bancaire est aisée au sein des pôles urbains puisque 87 % de la population concernée dispose d'un service bancaire au sein de sa commune de résidence. L'examen des communes de plus de 10 000 habitants appartenant à un pôle urbain montre un équipement plus important que les moyennes départementales et régionales, à l'exception de Valentigney, rattachée au pôle urbain de Montbéliard. Paradoxalement, on constate que Vesoul, préfecture de la Haute-Saône, est parmi les communes les mieux pourvues tant en agences qu'en distributeurs au regard de sa population alors que le département est sous équipé. En revanche, les communes les plus importantes, Besançon, Belfort et Montbéliard affichent un équipement en agences plutôt faible, fortement compensé par une présence importante de DAB et de GAB.

La comparaison des couronnes périurbaines et de l'espace à dominante rurale montre que, jusqu'à présent, l'intérêt des banques pour les premières est resté limité. Seulement 21,5 % de la population trouve un service bancaire au sein de sa commune tandis que la proportion est de 44 % dans l'espace à dominante

rurale, la Haute-Saône s'individualisant à nouveau par un faible équipement. Autre constat, la taille de la commune au sein des couronnes périurbaines a une influence modérée sur l'implantation d'un établissement bancaire, puisque seulement 43 % des communes de plus de 1 000 habitants disposent d'un tel équipement, contre 82 % dans l'espace à dominante rurale.

Le cas de Besançon est à ce titre, exemplaire : seules 10 communes appartenant à la couronne périurbaine sur 223, disposent de ce type de service. Or, ces territoires ont connu, ces dernières années, des transformations importantes. En 1999, ils regroupent un peu plus de trois Francs-Comtois sur dix et il s'agit, en général, d'une population plus aisée que celle des pôles urbains. Les couronnes périurbaines ont également vu leur nombre d'emplois augmenter, surtout quand elles ont créé des zones d'activité nouvelles. Ce développement périphérique des emplois a favorisé la multiplication des trajets de banlieue à banlieue, remettant partiellement en cause la stratégie de localisation des services bancaires qui se limitait souvent aux centres-villes.

Évolution des implantations bancaires entre 1962 et 2001 dans le Doubs

L'évolution des implantations bancaires au cours de ces 40 dernières années est marquée par une alternance de phases de diffusion et de rétraction.

C'est l'armature urbaine qui semble guider, dans un premier temps, les implantations bancaires. Besançon et Montbéliard en tête, suivies de Pontarlier, Morteau, Maîche et Baume-les-Dames concentrent, dès le début des années 1960, plus de 80 % de l'offre de service. Le changement s'opère au début des années 1970 : les villes déjà citées confortent leur situation, la région de Montbéliard, à la population galopante, voit s'ouvrir de nombreux guichets, tandis que se dessine un mouvement vers les espaces ruraux, au-delà des couronnes périurbaines à peine naissantes. Au début des années 1990, alors que la périurbanisation bat son plein, les implantations bancaires continuent de se multiplier permettant une couverture relativement bonne du territoire (figure 4).

Finalement, leur recul n'apparaît qu'au milieu des années 1990. Ce sont les espaces ruraux, où la dynamique d'implantation était récente, qui montrent le reflux le plus important. Les espaces périurbains, quant à eux, ne font pas l'objet d'un fort engouement. On pressent des stratégies hésitantes, l'essor des migrations alternantes, mais aussi des pérégrinations (comportement zigzagant entre domicile, travail, lieux de consommation, et/ou de loisirs) et des

déplacements pour des motifs autres que le travail troublent le jeu et substituent, au modèle classique centre-périphérie, celui plus complexe des réseaux et des temporalités urbaines et périurbaines. Le terme de stratégie prend tout son sens, les consommateurs sont là, mais ils ne consomment pas forcément là où on les attend.

Un exemple de stratégie régionale, locale et micro-locale : la Caisse d'Épargne de Franche-Comté

Au départ, les Caisses d'Épargne ne sont pas considérées comme des banques, leur vocation est différente de celle des concurrents, puisqu'elles s'inscrivent dans une logique associative à but non lucratif. On peut globalement observer une évolution en deux phases :

- une implantation progressive des agences dans les principales villes et les chefs lieux de canton pour le milieu rural ;
- une fermeture progressive des agences.

Ceci s'explique, entre autre, par le changement de statut des Caisses d'Épargne et leur fusion, en 1991, qui les oriente vers une rationalisation des implantations, le nombre d'agences passant alors de 143 à 95 (figure 5).

À l'heure actuelle, on assiste donc à un redéploiement des agences dans les centres-villes et dans les couronnes périurbaines, avec une préférence pour les zones commerciales et d'activité. Elles ont en effet l'avantage d'être situées à l'interface entre la ville-centre et l'espace périurbain, souvent sur les axes de circulation majeurs. À ce titre, le redéploiement des agences de la Caisse d'Épargne dans les zones commerciales est visible, notamment dans l'agglomération bisontine (zone commerciale de Châteaufarine, à l'ouest de Besançon et zone commerciale de Valentin, au nord).

Par ailleurs, à l'échelle régionale, des tactiques très claires apparaissent autour des entrées de ville par rapport à certains axes, afin de couvrir des espaces inter-cités. On constate ainsi que la couronne bisontine est dotée d'agences dans toutes les directions, sauf vers le nord-ouest. L'explication est simple, l'enseigne n'a jamais développé d'agence à Rioz, à mi-chemin entre Vesoul et Besançon sur la RN 57, préférant verrouiller cet axe à Vesoul (Rue Commandant Girardot) et à Besançon (Rue de Vesoul), en renforçant encore le verrou avec la création de l'agence de Valentin située à proximité de la RN 57 (figure 6).

Si les implantations bancaires ont pu, compte tenu

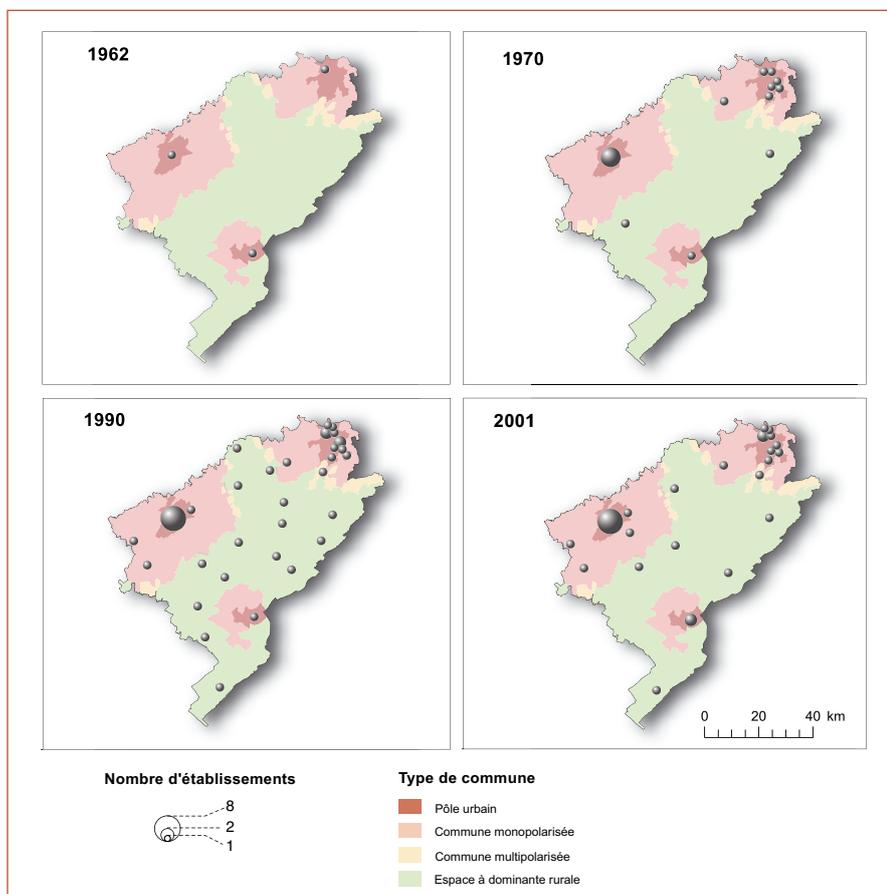


Figure 5 : évolution du réseau de la Caisse d'Épargne dans le Doubs entre 1962 et 2001

de l'offre et des implantations, constituer un service de proximité, cela n'est plus le cas depuis plus d'une vingtaine d'années. Un recentrage urbain s'est effectué, les critères de peuplement, de fiscalité et d'emploi étant prépondérants. Cependant, parallèlement, le mouvement de périurbanisation entraînait un redéploiement de la population, auquel les services bancaires ont encore du mal à s'adapter ■

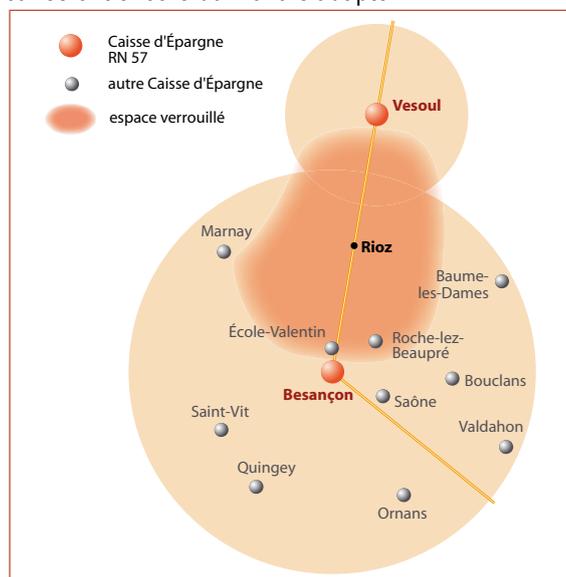


Figure 6 : un exemple de la stratégie d'implantation de la Caisse d'Épargne